



Le mardi 17 octobre 2023 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 11 octobre 2023 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, MM. X. BASSELET, John EVLARD Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mme Annie HUS, M. Martin LEPOUTRE, Mme Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, Aurélie DESQUENNE, MM. Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESENS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mme Francine VANCAEYZEELE, MM. Philippe LEMPIRE, Laurent GHEYSENS

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Dorothée GENASI (à M. Xavier BASSELET), Mme Marie-Andrée SION (à M. Didier DUPE), Mme Véronique DIERICKX (à M. le Maire)

Absent : M. Antoine DHALLUIN

N° 23-4--18

Finances

Régie de l'espace culturel

Remise gracieuse

Rapport de M. le Maire,

Suite à une erreur de manipulation du terminal de carte bleue lors du spectacle du 2 avril 2023, un déficit de 39.60 € a été généré dans les comptes de la régie de la billetterie de l'espace culturel.

Le régisseur, conformément au décret n° 2008-227 du 5 mars 2008, est personnellement et pécuniairement responsable de ce déficit.

Néanmoins eu égard aux circonstances de l'erreur de caisse, il vous est proposé de donner un avis favorable à la demande de remise gracieuse déposée auprès de M. le Trésorier principal et, si elle est acceptée, de prendre en charge le montant de la remise accordée.

Travaux préparatoires
Commission 1 du 10 octobre 2023

Vote à l'unanimité

Pour le Maire
l'Adjoint Délégué,

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil.
Certifié conforme.
Le Maire



B. JEAN-BAPTISTE,